Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (1999)

Heft: 3

Artikel: Autonomie des personnes dépendantes : au-delà des soins... la vie!

Autor: Dentan, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789459

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Autonomie des personnes dépendantes : au-delà des soins... la vie !

Derrière le maternage, il y a le risque que l'on ne veut pas prendre, la tâche qu'il faut se simplifier. Derrière l'urgence, il y a souvent des choix que l'on a retardés ou des décisions précipitées sous l'empire de contraintes économiques. Trop souvent, ces comportements attentent à la qualité de vie de la personne âgée dépendante, adulte certes affaibli, mais qui - hormis les désorientés - devrait pouvoir garder un maximum d'autonomie. Ces observations ressortent de la journée d'étude organisée le 1er juin à Genève à l'instigation de Pro Senectute, Fondation suisse pour la vieillesse, en collaboration avec les centres de recherche et de formation de l'Institut d'études sociales.

Les 120 participants constatent que les professionnels de la santé surtout, et du social aussi, jouent un rôle prédominant par rapport à la personne âgée et à son entourage, s'agissant de prendre des décisions qui représentent un véritable choix de vie. Les contraintes économiques et les impératifs médicaux prennent souvent le pas sur les considérations psychologiques ou sociales, qui pourraient conduire à des solutions moins onéreuses et plus favorables pour la personne âgée. Ces défauts prennent toute leur importance, si l'on sait qu'une personne âgée de plus de 80 ans sur cinq est appelée à connaître une situation de dépendance, que ce soit chez elle ou en établissement médicalisé.

Clivages et précipitation

Par refus d'envisager la réalité qui se prépare, la personne âgée dont la santé décline, son entourage familial et les partenaires du médico-social précipitent souvent des solutions d'urgence qu'il aurait été pourtant possible de mûrir ensemble. Le clivage qui règne entre l'aide et les soins à domicile, d'une part, et l'univers institutionnel (hôpitaux, EMS), d'autre part, ne favorise guère les solutions harmonieuses.

Trop souvent les proches d'une personne dépendante, admise en EMS, se trouvent brutalement dessaisis de responsabilités qu'ils ont assumées avec une grande assiduité et en conçoivent de la culpabilité; en les associant bien davantage à la situation nouvelle, ils se sentiraient d'autant plus utiles qu'ils sont seuls à bien connaître le patient. C'est pourquoi d'aucuns préconisent la désignation de personnes de référence (proche, soignant vivant une relation privilégiée, curateur, etc.) à même de conseiller, de favoriser le partenariat, voire de défendre les intérêts du pensionnaire.

Partenaires sur pied d'égalité

Stimuler le partenariat entre les acteurs du médico-social, c'est accepter de s'informer largement, de se reconnaître autant que possible sur pied d'égalité, même avec le corps médical, le patient et ses proches ou les bénévoles. L'on s'est accordé aussi pour définir des stratégies, notamment lorsque les professionnels du médico-social sont confrontés à des circonstances qu'ils ne peuvent maîtriser: gestion du temps, restrictions du personnel, économies, etc.

Pour que le projet de soin ne se transforme pas en projet de vie dans les établissements médicalisés, on pourrait aussi imaginer de remettre en cause de temps à autre le sacrosaint principe de la toilette ou des trois repas quotidiens. L'on y gagnerait peut-être une partie du temps nécessaire à l'établissement de relations plus harmonieuses avec les hôtes, voire à une meilleure qualité de vie dans l'établissement. jd



Un partenariat à droits égaux